

THEMAA

*Analyse de l'observation 2014
sur le compagnonnage*

sur l'année 2013

Pour en savoir plus sur l'OPP :
contact@thema-marionnettes.com
01 42 80 55 25

INTRODUCTION

Cette observation lancée en 2014 auprès d'un panel de structures du réseau THEMAA avait notamment comme **objectif de mesurer les effets structurants pour la profession, de l'accompagnement entre pairs et de faire un état des lieux des lieux intermédiaires et indépendants.**

Nous attendions de cette enquête qu'elle nous permette d'avoir des données précises sur le **fonctionnement** et l'**économie** de ces structures dédiées aux arts de la marionnette.

L'accompagnement a également été observé afin, notamment, de mesurer son importance dans la **professionnalisation** des jeunes artistes.

Pour rappel, cette observation s'inscrit dans le cadre plus global de notre implication dans l'UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles. Les données ont été mises en commun avec l'ensemble des réseaux participants pour permettre à l'UFISC de mieux défendre les intérêts des structures culturelles du secteur de l'économie sociale et solidaire.

L'analyse des données nous a donc conduit à :

- faire un état des lieux :
 - d'un secteur de la profession
 - de l'organisation économique de structures que l'on pourrait qualifier de « structurantes* » pour le secteur
- démontrer l'importance de l'aide au compagnonnage pour les structures

Cette étude porte sur l'année 2013.

En regard du thème de cette observation, nous avons défini avec l'aide de Philippe Henry – ancien Maître de conférences en études théâtrales à l'université Paris 8, spécialiste de sociologie économique – un **panel de compagnies** avec ou sans lieux, conventionnées et non conventionnées, **pratiquant l'accompagnement.**

Sur 48 structures contactées au démarrage de l'observation, 34 ont répondu à l'enquête.

** Par structurante, nous entendons que l'existence même de ces structures permet une meilleure organisation du champ professionnel en matière d'emploi, d'inscription sur le territoire et dans un réseau plus global, de professionnalisation des jeunes équipes ou des jeunes artistes.*

SOMMAIRE

A/ PORTRAIT DES ACCOMPAGNANTS

- 1 - PARCOURS
- 2 - CADRE

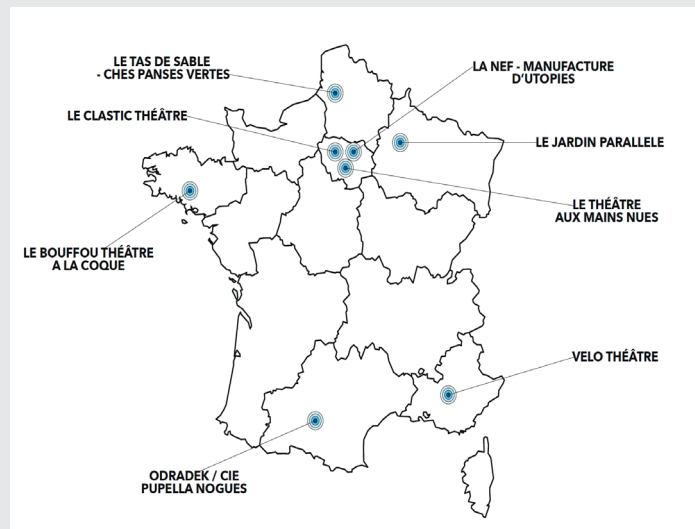
B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

- 1 - LES ACCOMPAGNANTS
- 2 - LES PROJETS

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

- 1 - ACTIVITÉS DES STRUCTURES
- 2 - RESSOURCES HUMAINES
- 3 - FINANCEMENT
- 4 - IMPLANTATION TERRITORIALE ET RÉSEAU

LE PANEL OBSERVÉ



Le compagnonnage se pratique depuis plusieurs années par les compagnies.

Une observation qualitative de cette pratique dans le cadre des *Saisons de la Marionnette* a conduit à sa reconnaissance et à sa valorisation par l'État en 2008 et 2009 via la reconnaissance de sept structures. Une huitième compagnie a été reconnue en 2014.

Il a permis de mesurer l'importance de cette pratique pour la mise en réseau des jeunes équipes. Il s'est agi en 2008 de la reconnaissance d'une pratique déjà à l'œuvre sur le terrain. En effet, de nombreuses équipes accompagnent, de manière formelle ou informelle, d'autres artistes ou équipes, jeunes ou plus expérimentés. **C'est ici l'observation d'une solidarité à l'œuvre dans le champ des arts de la marionnette.**

Le panel

Sur 34 structures sondées, 24 déclarent pratiquer l'accompagnement d'équipes artistiques et de projets. Ce panel de répondants est constitué :

- de **17 compagnies conventionnées** dont :
 - 6 missionnées pour le compagnonnage
 - 5 répondants au dispositif national compagnie compagnonnage (DRAC)
- de **7 compagnies** pratiquant l'accompagnement de manière informelle ou par le biais d'autres dispositifs territoriaux.

Le terme accompagnement comprend la transmission entre pairs et entre générations, le soutien à l'émergence, l'aide à la structuration, le regard artistique ou l'entraide sous forme d'accueil.

A/ PORTRAIT DES ACCOMPAGNANTS

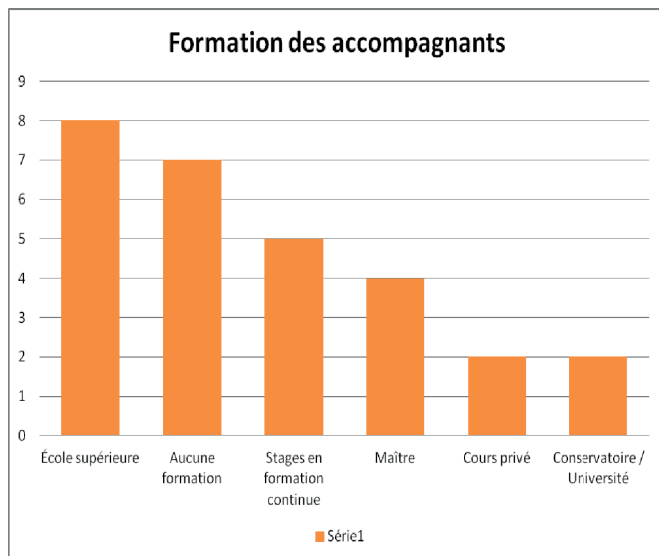
1 - PARCOURS

14 compagnies du panel ont été créées dans les années 1980 (de 1977 à 1988), alors que 10 autres sont nées entre 1994 et 2006.

Comme nous le présentons, l'accompagnement entre pairs se pratique de longue date dans les arts de la marionnette. En effet, parmi les 20 répondants à cette question, **11 ont été accompagnés artistiquement en début de carrière** et 6 ont été accompagnés sur le plan administratif.

Les personnes qui n'ont pas été accompagnées artistiquement ou administrativement attribuent cela au fait que cela ne se pratiquait pas, qu'ils n'en ont pas eu l'occasion, ou qu'ils ne savaient pas vers qui se tourner.

Sur le plan de la formation, et pour ce panel restreint, nous pouvons noter la **diversité des apprentissages des accompagnants**. La plupart ont d'ailleurs bénéficié de différents types de formation (entrée à choix multiple dans le questionnaire). **Il n'y a donc pas de « modèle »** pour devenir accompagnant.



Peut-on en conclure que c'est une pratique en évolution ?

On peut considérer qu'il y a peut-être une évolution sur ce plan. **Beaucoup d'artistes qui arrivent dans le métier semblent aujourd'hui avoir bénéficié d'enseignements supérieurs** de différentes natures. C'est en tout cas ce que laisse penser l'observation, depuis plusieurs promotions, des profils des personnes qui se présentent au concours de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette (ESNAM). Cela irait donc dans le sens d'une **professionnalisation du secteur**.

2 - CADRE

◇ Une place pour chacun

Nous pouvons observer 3 cas de figures :

- les compagnies spécifiquement missionnées pour le compagnonnage par l'État
- les compagnies qui s'inscrivent dans un dispositif national ou territorial
- les compagnies qui pratiquent l'accompagnement hors de tout dispositif dédié.

Chaque fonctionnement induit ses propres avantages et inconvénients.

La forme que prend l'accompagnement hors dispositif est variée : des parcours complices consistant en un temps d'accueil plateau-atelier d'une trentaine de jours et d'un accompagnement sur l'artistique ; la diffusion, la structuration administrative ; l'accompagnement en construction ; l'accompagnement simple et informel, artistique et/ou administratif à la demande des artistes et selon les besoins exprimés ; l'accueil en résidence ; l'aide à la mise en scène, la formation à la manipulation et le regard extérieur ; la résidence, l'accompagnement, le soutien création.

Cadre	Nb de structures qui accompagnent
Dispositif national au compagnonnage marionnette	6
Dispositif d'aide au compagnonnage de la DRAC	5
Dispositif territorial	3
Hors dispositif	10
Autre dispositif	1
Total	25

B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

1 - PARCOURS

◇ Nombre de projets accompagnés

Sur 21 structures répondantes, **124 compagnies** ont été accompagnées dont **49 sur plus de deux semaines** et **75 sur moins de deux semaines**.

Les **6 lieux-compagnies missionnés pour le compagnonnage** ayant répondu à l'enquête ont accompagné 45 artistes ou équipes artistiques dont **14 sur plus de deux semaines** et **31 sur moins de deux semaines**.

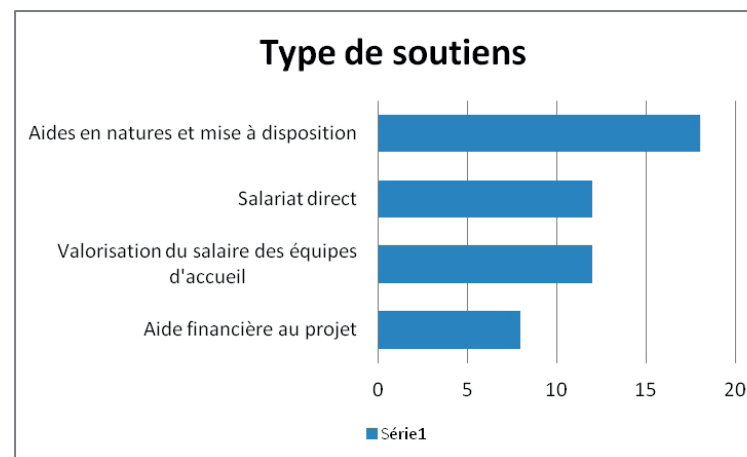
Les **18 compagnies non missionnées** ont accompagné **79 artistes** ou équipes artistiques dont **35 sur plus de deux semaines** et **44 sur moins de deux semaines**. Celles accompagnant sur moins de deux semaines avaient toutes un lieu.

◇ Les formes de l'accompagnement

Les accompagnements peuvent être artistiques, administratifs et / ou techniques.

Parmi les sondés, sur 22 répondants : 20 ont pratiqué l'accompagnement artistique ; 18 ont accompagné sur le plan administratif ; 14 ont proposé un accompagnement technique.

◇ Nature des moyens et moyens attribués aux équipes accompagnées en compagnonnage sur 2013



B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

	Total	LCMC (6)	Dispo DRAC (7 rép./9)	Hors dispos (8 rép./10)
Aide financière au projet	8	5	3	0
Valorisation du salaire des équipes d'accueil	12	4	4	4
Salariat direct	12	4	4	4
Aides en natures et mise à disposition	18	6	5	7

Si l'on distingue les trois types de profil, à savoir les lieux-compagnies compagnonnage, les compagnies qui bénéficient d'un soutien pour cette action et les compagnies qui effectuent cette action hors de toute aide spécifique, on remarque que :

- la **quasi-totalité** des structures aident les équipes **accompagnées en nature**.
- les structures **hors dispositif** national **valorisent peu le temps de travail** accordé à cet accompagnement.
- le **salariat direct** est un **mode d'accompagnement pratiqué par tous** avec, proportionnellement, une pratique plus importante pour les lieux-compagnies missionnés pour le compagnonnage, puis pour les compagnies bénéficiant d'une aide et enfin pour les compagnies hors de tout dispositif. *(Cela demanderait à être vérifié à l'échelle d'un panel plus large de structures hors dispositifs).*
- l'**aide financière au projet** est uniquement pratiquée par les **lieux-compagnies missionnés compagnonnage** et les compagnies qui pratiquent l'accompagnement dans le cadre d'un **dispositif dédié**.
- les **lieux-compagnies missionnés pour le compagnonnage** cumulent pour la plupart les **4 missions**.

◇ Les montants des aides et/ou les valorisations sont cependant très variables

Concernant le **salariat direct**, la médiane est de 6 179 euros (10 répondants sur 12) pour des montants allant de 1 160 à 43 157 pour l'année 2013.

Concernant la valorisation des **aides en nature et de mise à disposition**, la médiane est de 4 335 euros (11 répondants sur 18) pour des montants allant de 1 318 euros à 31 571.

Concernant l'**aide aux projets**, la médiane est de 11 250 euros (6 répondants sur 8) pour des aides allant de 1 421 euros à 25 959 euros.

Concernant la valorisation de la **mise à disposition des équipes**, la médiane est de 4 673 euros (7 répondants sur 12) pour des montants allant de 1 080 euros à 15 740.

On peut d'ailleurs noter, en parallèle, que sur les 24 compagnies du panel, 11 ont eu un **apport en production** en 2013 pour leur propre création.

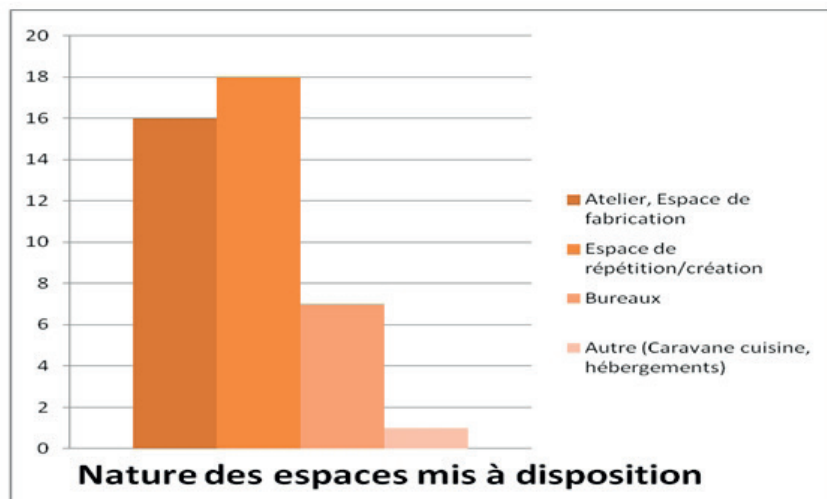
B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

On peut en tirer différentes conclusions

- Quand **une compagnie est aidée pour accompagner**, elle peut, de fait et évidemment, pratiquer un **accompagnement plus approfondi** des artistes et équipes par du salariat direct et de l'aide aux projets.
- Il existe une **véritable solidarité interprofessionnelle** qui va au-delà du dépannage en s'incarnant également financièrement et qu'il est **indispensable de mieux soutenir** !

◇ Occupation des lieux

Type de locaux dont disposent les répondants



Le nombre de jours d'occupation des lieux est à modérer. On peut supposer que cela dépend d'une année sur l'autre des créations de la compagnie, d'éventuels travaux dans les lieux, des financements, de la taille des équipes liées aux projets accueillis.

Sur l'année 2013, cela représente une médiane de **40 jours par an** par structure, avec un total de **722 jours d'occupation** des lieux sur 14 structures des 15 du panel bénéficiants de lieux.

17 structures sur 24 mettent leur espace de travail à disposition.

2 - LES PROJETS

À quel endroit de leur parcours d'artistes se situent les accompagnants ?

◇ La professionnalisation

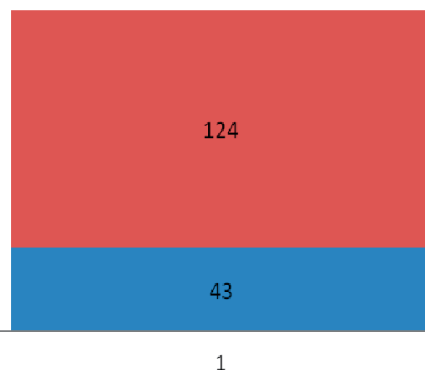
Sur les **124 projets accompagnés** :

- 43 sont des 1er ou 2e projets, ce qui représente **1/3 des projets accompagnés**.
- 21 sont des **projets émanant d'artistes sortant d'écoles diplômantes**.

B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

Premiers projets

■ Dont 1er ou 2ème projets ■ Total cles accompagnées



Par ailleurs, 3 à 5 des projets programmés sont dans leur première année de diffusion.

Le fait que les structures accompagnent des 1er ou 2e projets et des jeunes équipes démontre une véritable volonté de **transmission des savoirs**. Cela démontre également l'attention des pairs à faciliter l'**intégration dans le réseau professionnel** des jeunes artistes et équipes artistiques.

Il est donc indéniable que ces espaces-temps d'accompagnement entre pairs sont véritablement structurants pour le secteur.

◇ Types de projets

À la question du **coût de production des projets accompagnés**, sur les 16 répondants (réponses à choix multiples) :

- **12** déclarent avoir accompagné des projets dont les productions sont **en deçà de 25 000 euros**
- **5** déclarent avoir accompagné des projets dont les productions sont **entre 25 000 et 50 000**
- **1** déclare avoir accompagné des projets dont les productions sont **entre 50 000 à 90 000 euros**
- **1** des accompagnements **n'a pas donné lieu à un spectacle**

Les **projets de grand plateau** ne constituent pas la majorité des projets accompagnés.

En effet, sur les 11 structures qui ont répondu à la question, **16 projets** accompagnés sont considérés par elles comme des projets **de grand plateau** (sur 58 projets au total).

Ces chiffres montrent un secteur artistique avec des **moyens économiques de production restreints** (projets légers, peu de personnes au plateau). Cela pourrait être lié à la difficulté des **débouchés en diffusion** pour faire tourner des spectacles avec du monde au plateau (donc cher).

◇ Des espaces pour la recherche et l'expérimentation

Tous les accompagnements n'ayant pas donné lieu à des productions, cela laisse supposer que ces temps d'accompagnement ne sont pas forcément dédiés à la réalisation de projets, mais s'inscrivent dans **l'accompagnement d'un parcours d'artiste**.

B/ LES EFFETS STRUCTURANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ÉQUIPES POUR LA PROFESSION

Vous mettez en lien les artistes accompagnés avec d'autres artistes et/ou techniciens	12
Vous proposez des présentations publiques des projets accompagnés dans votre structure	14
Votre structure programme des projets accompagnés	8
Vous formalisez des accords avec des partenaires	6

◇ Formes de mise en réseau des accompagnés

On peut supposer que les formes de mise en réseaux varient selon les partenariats déjà existants dans la structure, et de la capacité (financière et physique) des équipes à créer une collaboration approfondie. Cela dépend également de l'ouverture de ces lieux au public.

On peut cependant constater qu'il y a une véritable solidarité entre accompagnant et accompagné à **faciliter l'existence et la connaissance autour des projets** qu'ils accompagnent.

L'accompagnement est-il donc structurant pour le secteur ?

Tous ces éléments donnent à penser que **l'accompagnement, notamment sous la forme du compagnonnage, peut être un moyen de repenser le mode de fonctionnement et d'organisation de la profession**, et de toute la chaîne de production de spectacles, de la création à la diffusion. Ils mettent l'accent sur la question de l'échange et des solidarités dans le milieu.

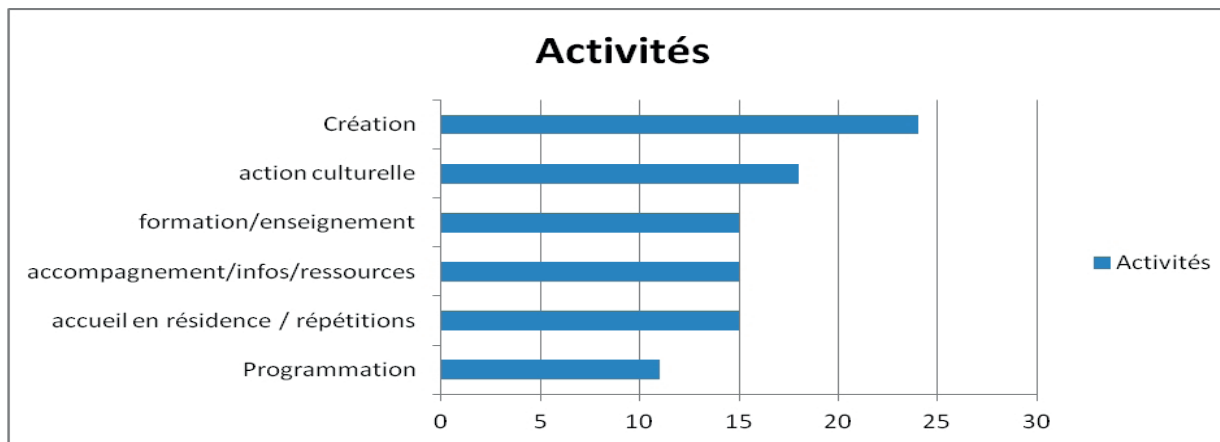
Que sont devenus les accompagnés ?

On peut noter qu'un chantier de travail et une enquête qualitative menée auprès d'une trentaine de compagnons a permis de dégager que l'accompagnement, notamment long et sous la forme du compagnonnage, permet effectivement aux artistes d'avoir une meilleure connaissance du réseau dans son ensemble, de rencontrer d'autres artistes, et surtout de prendre confiance.

Cette enquête n'ayant pas été prévue pour être quantitative, nous ne pouvons connaître la densité de tournée et de production des projets accompagnés.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

1- ACTIVITÉS DES STRUCTURES



On constate une **pluralité d'activités** chez les structures sondées.

Toutes sont des structures de création. La quasi-majorité d'entre elles pratiquent également l'action culturelle. Deux tiers d'entre elles pratiquent la formation, l'accompagnement, la ressource. Seule la moitié d'entre elles proposent de la programmation.

◇ Création

En moyenne, les compagnies ont **créé 1 spectacle** en 2013 et en 2014. La constante est stable.

En moyenne, les compagnies **exploitent entre 3 et 4 spectacles** en tournée.

Nombre de spectateurs touchés en 2013 : 233 099

69 spectacles ont été exploités en 2013 sur le panel de 24 compagnies.

Cela confirme que **le réseau s'est renforcé**, qu'il rayonne et **déborde largement du réseau marionnette**. Les différents réseaux étant indispensables à la vie des spectacles : l'un sans doute plus attentif aux créations (réseau des partenaires de longue durée) et l'autre, un réseau généraliste plus large notamment essentiel à la diffusion.

◇ Action culturelle

Sur les 24 structures, 21 déclarent faire de **l'action culturelle**.

Sur les 17 structures ayant répondu, nous pouvons constater que la majorité des compagnies du panel propose de l'action culturelle. Au vu du nombre d'heures consacrées, nous pouvons constater que cela représente une

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

activité non négligeable (**144h en moyenne**).

Autres types d'actions culturelles : accueil d'exposition en lien avec la programmation, présentation/clôture de saison, échange culturel autour d'une collation, lecture.

◇ Formation

14 structures sur les 24 proposent des formations amateurs et 9 proposent des formations professionnelles. Ces **formations professionnelles** représentent en médiane **190 heures** par structure sur l'année, touchant en médiane **40 personnes**. Ce qui représente un total de **540 professionnels** touchés par les 9 structures confondues.

Les formations en direction des amateurs touchent elles plus de **1300 personnes**.

◇ Ressource, information

Parmi les 24 structures, 9 proposent de la ressource documentaire et de l'information.

◇ Programmation

Parmi le panel de 24 structures, 11 proposent une programmation et ont accueilli en moyenne en 2013 **une vingtaine de représentations** et près d'**une dizaine d'équipes**.

Sur les 11 structures proposant une programmation, 7 d'entre elles le font tout au long de l'année, les autres en évènementiel et 10 disposent d'un lieu.

◇ Diffusion

Les compagnies du panel montrent un secteur des arts de la marionnette **qui tourne globalement beaucoup hors région** (de 52% à 75% des tournées).

- **Les compagnies conventionnées** tournent en majorité **hors région** (75%).
- **Les compagnies non conventionnées** du panel tournent à **parts égales dans leurs régions et en dehors** (48% en région, 52% hors région).

Il y a une telle **disparité dans le volume des tournées** du panel des compagnies non conventionnées qu'il n'est pas possible d'en tirer de conclusion.

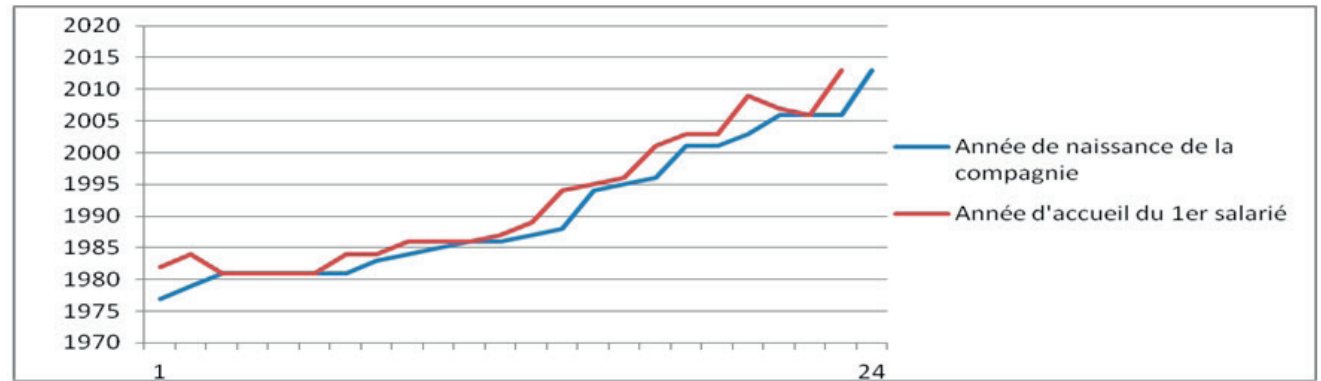
Globalement, les compagnies conventionnées tournent en moyenne beaucoup plus que les compagnies non conventionnées.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

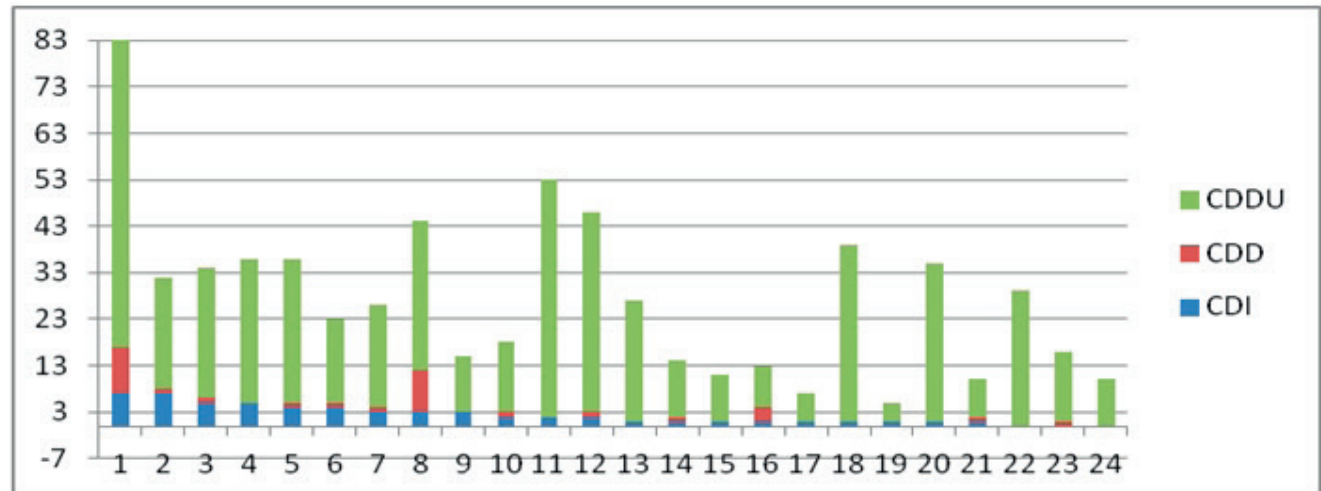
2 - LES RESSOURCES HUMAINES

La totalité des structures ont eu recours à l'emploi salarié en 2013.

Globalement, les compagnies embauchent leurs premiers salariés dans la foulée de leur naissance, quelle que soit leur année de naissance.



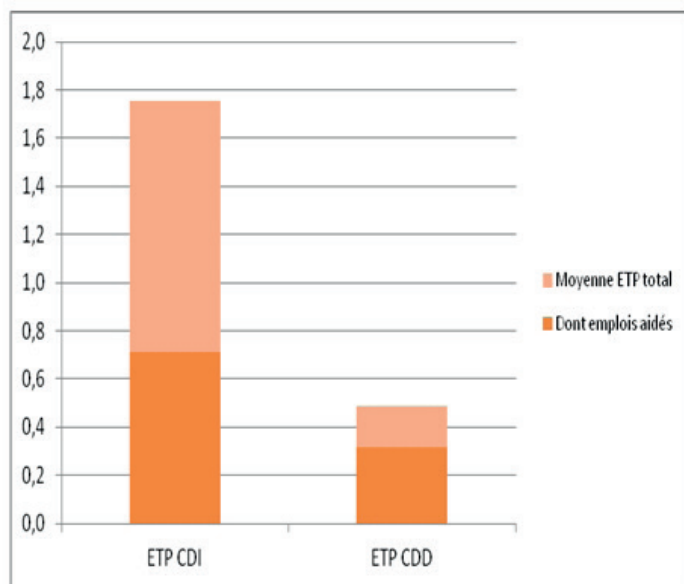
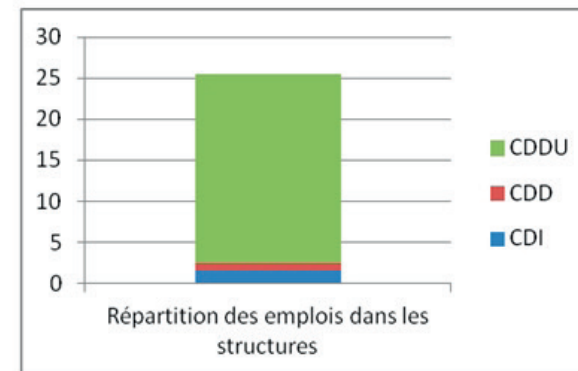
Sur l'embauche, on note des **disparités dans le nombre d'emplois** dûes au fait que le panel est très diversifié.



C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

En 2013, sur 24 structures :

- il y a 1,5 CDI, 1 CDD et 23 CDDU (médiane)
- il y en totalité **662 emplois salariés** dont 56 CDI, 32 CDD et 574 CDDU
- peu d'emplois aidés ; 1 en moyenne.



Si l'on compare les CDI et les CDD, le volume des équivalents temps plein est principalement porté par des **CDI**.

Les 24 structures ont embauché **47,5 équivalents temps plein en 2013**.

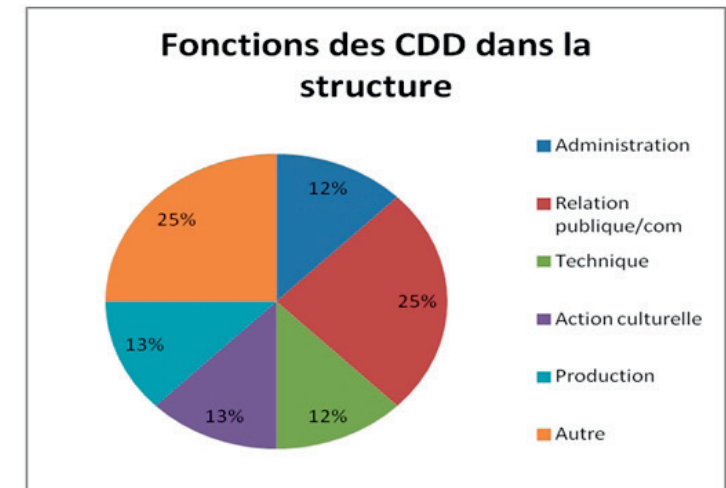
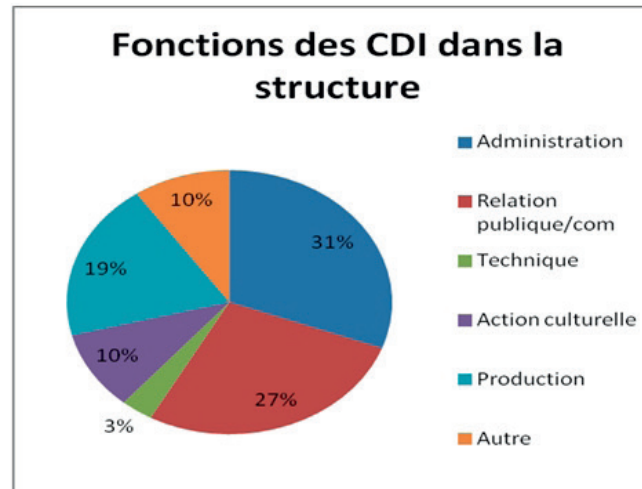
La part moyenne d'équivalents temps plein correspondant aux salariés en CDI est de 2 (par structure ayant déclaré avoir un ou plusieurs salariés en CDI).

La part moyenne d'équivalents temps plein correspondant aux salariés en CDD est de 0,99 (par structure ayant déclaré avoir un ou plusieurs salariés en CDD).

Concernant la nature des postes, on constate que les postes créés au sein des compagnies sont majoritairement des **postes d'administrateurs-trices et des chargé-e-s de relation publique/communication** en CDI comme en CDD.

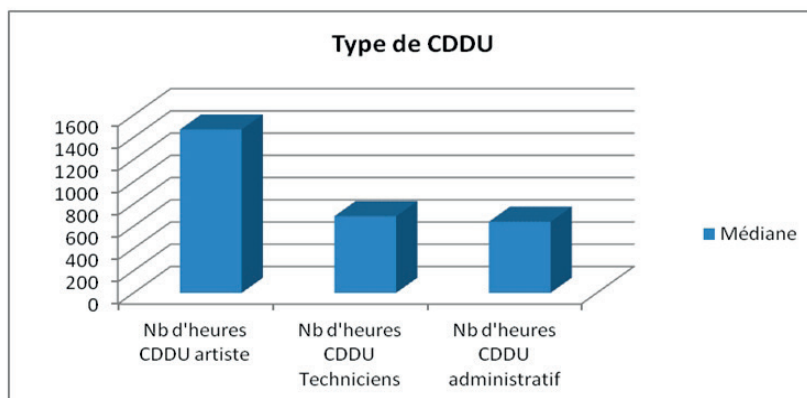
Sur 62 postes en CDI, 36 occupent ces postes en CDI et sur 16 postes en CDD, 6 occupent ces postes. Viennent ensuite, sur les postes en CDI, les postes en production, puis, loin derrière, les postes d'action culturelle et technique.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS



En 2013, sur 22 répondants :

- À l'exception d'une compagnie, l'échantillon des structures interrogées n'a pas mutualisé d'emploi.
- Aucune compagnie n'a bénéficié de personnel mis à disposition.
- Les structures de l'échantillon ont très peu, ou n'ont pas, eu recours aux stagiaires et aux services civiques.



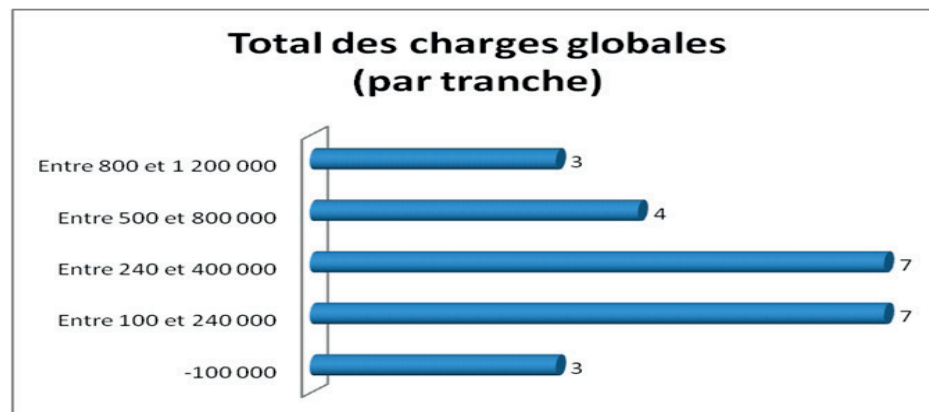
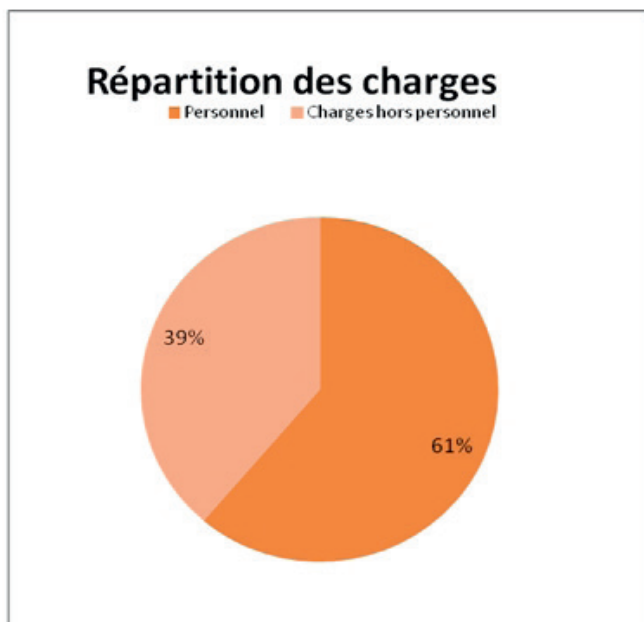
Sur les **24 structures**, les intermittents embauchés représentent sur l'année un total de **574 personnes**.

Le volume d'heures total que représente l'embauche des intermittents pour les 22 structures représente **87 365,2 heures, soit 2 800 heures** par structure sur l'année 2013.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

3 - FINANCEMENT

◇ Charges



On constate que la **majorité des structures** a des charges qui s'élèvent **entre 100 000 et 400 000 euros**.

Par ailleurs, concernant ce que représente la masse salariale dans ces structures, on constate, que tous postes confondus (y compris CDDU), **les structures donnent la priorité à la force de travail**. Ce sont toutes des structures de création qui embauchent donc artistes et techniciens.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

Aperçu des rapports entre charges globales, charges de personnel et emploi

	Charges globales	Charges de personnel	Total emploi	CDI	CDD	CDDU artistes	CDDU tech.	CDDU admin.
1	1 138 933	647 377	53	2	0	26	25	
2	1 022 055	581 088	32	7	1	24		
3	863 287	301 649	83	7	10	50	12	4
4	788 542	432 053	46	2	1	11	32	
5	635 306	445 995	36	4	1	20	9	2
6	511 125	338 519	35	1	0	19	15	0
7	508 300	290 000	34	5	1	14	14	0
8	373 176	232 325	36	5	0	20	11	
9	368 032	199 336	44	3	9	19	10	3
10	364 852	252 873	39	1	0	29	8	1
11	279 550	114 781	18	2	1	9	6	0
12	270 624	159 839	15	3	0	8	3	1
13	250 219	189 723	27	1	0	19	3	4
14	245 444	145 759	26	3	1	15	6	1
15	216 375	159 164	23	4	1	14	4	0
16	214 790	140 833	7	1	0	4	2	0
17	209 206	116 826	11	1	0	5	5	
18	202 034	98 100	14	1	1	11	1	0
19	170 953	116 949	10	1	1	8		
20	134 732	81 295	13	1	3	5	4	0
21	111 249	49 580	16	0	1	9	4	2
22	91 441	38 092	5	1	0	3	1	
23	66 925	38 750	10	0	0	5	4	1
24	45 523	23 819	29	0	0	25	4	

La **masse salariale** est importante. Elle est en **majorité dédiée à la création** par le biais des CDDU qui sont majoritairement des contrats pour les artistes et les techniciens.

En effet, la masse salariale représente en moyenne 61% des charges mais les équivalents temps plein en CDI ou CDD (cumulés) représentent en moyenne 2,2 postes.

Visiblement, **les équipes sont en sous-effectifs par rapport à la pluralité des activités**, à leur organisation, leur suivi, leur administration, leur coordination et leur fonctionnement. Cela démontre également la **perméabilité des fonctions**.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

◇ Ressources

Le principal des ressources est assuré par des **ressources propres liées à l'activité des compagnies**, bien que le panel soit, sur ce point, très disparate.

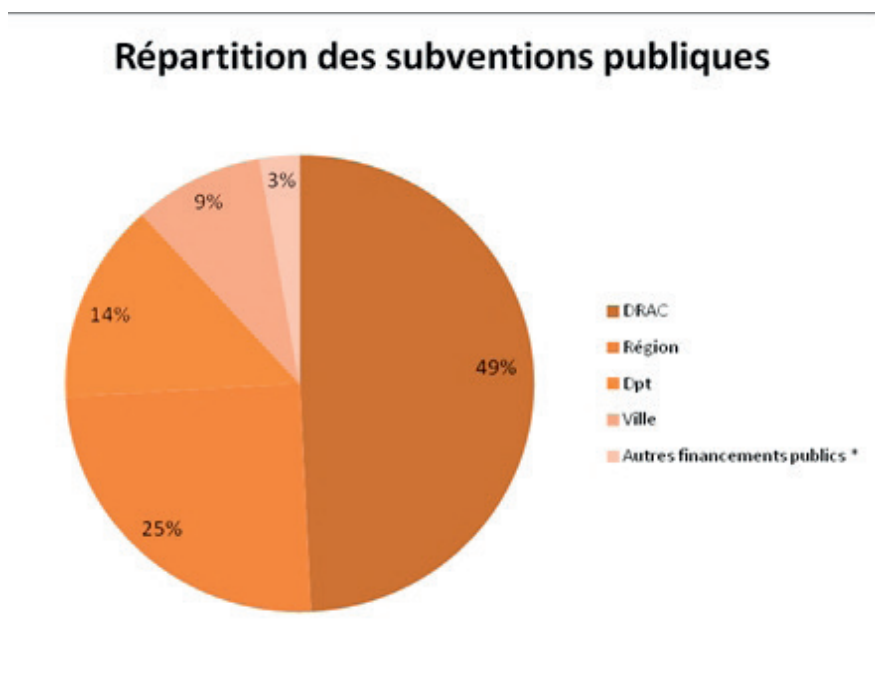
	Totales ressources propres	Total subvention pub.	Total autres ressource (dt aide à l'emploi)
1	931 457	150 000	9 598
2	923 782	329 327	14 778
3	456 578	76 016	3 505
4	452 399	334 698	15 555
5	294 123	253 500	15 752
6	204 154	0	0
7	188 000	325 319	16 000
8	186 550	103 000	15 000
9	178 740	97 635	181 533
10	173 739	522 666	80 925
11	144 700	103 857	12 833
12	132 053	217 701	56 800
13	126 823	80 568	2 061
14	105 789	111 006	19 912
15	98 281	140 964	5
16	73 791	35 740	0
17	69 453	250 000	34 793
18	47 313	135 100	28 659
19	38 724	53 000	54 724
20	32 620	191 902	89 204
21	30 480	80 990	29 078
22	28 795	122 908	33 987
23	22 068	20 000	10 220
24	17 662	44 972	2 552
Total	4 958 074	3 780 869	727 474
Médiane	129 438	116 957	15 653
Moyenne	206 586	157 536	30 311

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

Lorsque l'on regarde à l'échelle de l'ensemble du panel (composé au 2/3 de compagnies conventionnées), on remarque qu'une large majorité du financement est assuré par la DRAC.

À noter que parmi les 3% figurent les financements des communautés de communes ou d'agglomération, le ministère de la Culture et de la Communication en direct, les autres ministères et les financements européens.

* Sur les 24 structures, et concernant les « Autres financements publics » :



- 5 ont été aidées par la **communauté de commune** dont 3 entre 50 000 € et 60 000 € et 2 entre 4000 € et 5000 €.

Cela s'explique certainement par le fait que les communautés de communes n'ont pas toutes de compétences culturelles.

- 3 structures ont eu un financement du **Ministère de la Culture** directement. Les montants sont de 2 000 €, 15 000 € et 19 000 €.

- 3 structures ont eu des financements d'**autres ministères** allant de 4 000 € à 16 000 € (réserve parlementaire, éducation nationale).

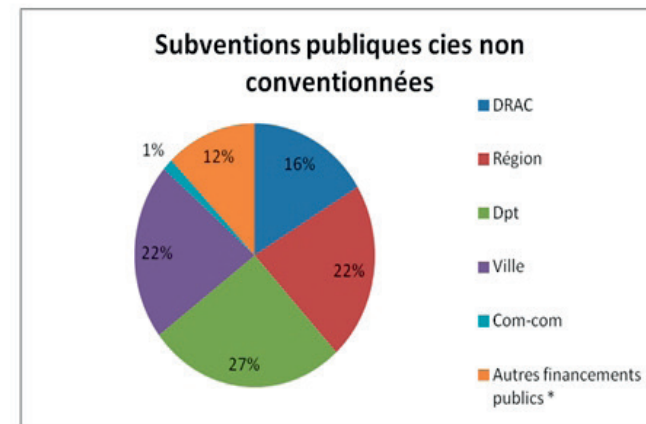
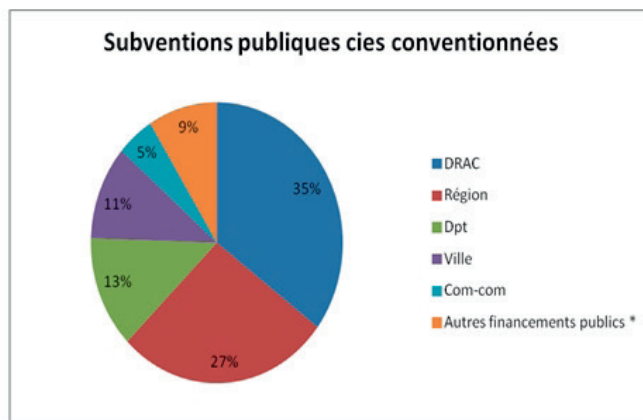
- 1 seule structure a bénéficié d'un **financement européen** à hauteur de 13 850 €. Ce chiffre comprend également les aides à l'emploi.

Cela interroge sur la capacité des structures à favoriser la circulation des équipes à l'échelle européenne (festivals, collaborations...) et qui ne bénéficient pas de fonds européens. Ils sont sans doute trop complexes, trop lourd. Mais cela reste paradoxal.

Le panel interrogé est au 2/3 composé de compagnies conventionnées qui s'inscrivent dans un dispositif de financements publics, ce qui assure une certaine continuité.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

Le comparatif entre les compagnies conventionnées et non conventionnées confirme que **la répartition entre les financeurs est assez équilibrée** pour les **compagnies non conventionnées**, avec un engagement important des **départements (27%)**.



* Sur les 24 compagnies du panel, 11 ont eu un apport en coproduction en 2013 :

- 5 ont eu un apport entre 1 000 € et 5 000 €
- 3 entre 5 000 € et 10 000 €
- 3 entre 13 000 € et 50 000 €

Nous sommes sur un panel de compagnies majoritairement conventionnées et nous nous inquiétons de la faiblesse des parts de coproductions qui n'excèdent pas 50 000 €, et dont la majorité est en deçà des 13 000 €.

Pour les **compagnies conventionnées**, la répartition des financements publics s'adosse principalement au **financement des DRAC et des régions** (qui, cumulés, représentent 62% des financeurs publics).

Les baisses de dotation progressives des départements par l'État risquent donc de mettre en péril l'équilibre budgétaire des compagnies non conventionnées.

On constate **la réalité et l'importance des financements croisés** dans la vie des compagnies, notamment dans la création, qu'elles soient conventionnées ou non.

* **Mécénat** : seules 3 structures des 24 du panel ont bénéficié d'un mécénat en 2013.

Total de mécénat pour les 24 structures : 20 970 €

Le mécénat est envisagé par les pouvoirs publics comme étant une solution pour relayer les baisses de subventions publiques. Cependant, dans les faits, il apparaît clairement que ce n'est pas le cas. Une démarche volontariste dans ce domaine demande formation, temps et expertise. Le théâtre, en dehors de l'événementiel, est le parent pauvre du mécénat privé.

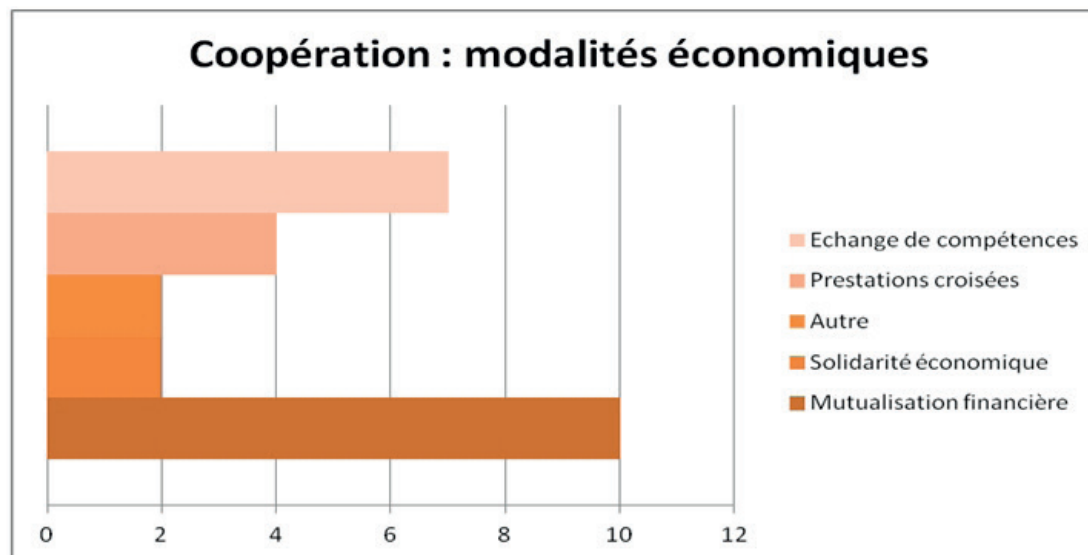
* 4 structures du panel ont été soutenues par des **sociétés civiles** et des **bailleurs sociaux**.

C/ LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR MENER À BIEN LES PROJETS

4 - IMPLANTATION TERRITORIALE ET RÉSEAU

22 structures sur les 24 sont dans une démarche de coopération économique avec des partenaires.

16 structures parmi les 24 ayant répondu considèrent qu'il y a une **corrélation entre l'établissement de leurs partenariats de coopération et l'évolution de leur structure.**



ANNEXE


QUESTION OUVERTE À LA FIN DU QUESTIONNAIRE D'OBSER- VATION

Pourquoi cet accompagnement et quelles limites ?

- Pour la **transmission**, mais aussi pour permettre de **nouvelles rencontres** et **réinterroger** notre propre projet.
- Souci de la **mutualisation** et de la **transmission**, et conscience de la **richesse artistique et humaine** induite par les échanges.
- Transmission dans l'espoir de trouver un **renouvellement des équipes**.
- C'est une **transmission**, positionnement d'un passeur, un accompagnement des nouvelles générations. Un **échange de savoirs et de compétences**. C'est un **acte artistique et humain fort**.
- Nécessité de la **transmission**.
- Concrètement, l'accompagnement se passe le plus souvent sous forme **d'échanges et de collaborations**. Nous accompagnons les artistes pour plusieurs raisons :
 - **PARTAGER** un espace offert par la collectivité et adapté à la marionnette
 - **PLAISIR** à connaître les artistes, leurs démarches artistiques, leur univers, leur organisation
 - **ÉCHANGE** artistique avec les compagnies accueillies
 - **TRANSMETTRE** nos connaissances et notre expérience

La compagnie a souffert du manque de soutien à ses débuts. En 1996, à la création de la structure, la compagnie ne bénéficiait d'aucun réseau, d'aucun contact, d'aucun soutien d'école, d'aucune confiance artistique, chaque porte que l'on poussait se refermait. Nous avons donc travaillé et travaillé encore, et compris en partie le système. Nous souhaitons transmettre avec sincérité notre expérience. **FAIRE CONNAÎTRE** notre structure comme un lieu de référence pour les marionnettistes dans la profession
- **Transmission** de compétences, de savoir-faire, d'attitudes et d'échanges, attention particulière aux expériences de chacun.
- Pour accueillir des projets en rapport avec la création de **formes spécifiques et nouvelles** et des projets **émergents** en lien avec la marionnette, le théâtre d'objet et les écritures contemporaines.
- Parce que **nous avons un lieu** de répétition, un espace de stockage pouvant être prêté occasionnellement, un atelier très fourni.
- Afin de **partager nos connaissances** ; pour répondre à une **demande** ; par **plaisir**.

ANNEXE

- Nous avons un **lieu équipé** pour la création. Cela fait partie de notre mission dans le cadre de notre convention état/région/département/compagnie.
 - La compagnie développe un lien entre formation, réflexion théorique et création. Dynamique naturelle d'**entraide et de partage de lieux, de temps et de matériels. Transmission**. Compétence pédagogique reconnue.
 - Accompagnement administratif pour deux artistes qui ont un spectacle, qui tourne peu parce qu'elles ont une autre activité professionnelle. L'association s'occupe des formalités administratives (notamment des paies).
 - Par **convictions**.
 - Important de **transmettre le métier** de marionnettiste aux jeunes générations. La marionnette apporte une singularité aux arts de la scène. Elle évolue avec le temps, avec les changements de la société et du monde. Elle concerne tous les publics. Elle se métamorphose à l'infini.
- 

GLOSSAIRE

- **Médiane** : nombre qui sépare la série (ordonnée en valeurs croissantes) en deux groupes de même effectif.
- **Moyenne** : quotient de la somme des valeurs par le nombre de valeur.

LISTE DES COMPAGNIES DU PANEL

- Compagnie 36 du mois
- Théâtre des Alberts
- Compagnie Les Anges au Plafond
- Compagnie Arketal
- Atelier Théâtre 24 / Théâtre du Fon du loup
- Ateliers du spectacle
- Compagnie L'Ateuchus
- Bouffou Théâtre à la coque
- Clastic Théâtre
- Compagnie Garin Trousseboeuf
- Théâtre de la Licorne
- Théâtre de Mazade
- Compagnie Médiane
- Compagnie Le Montreur
- La Nef - Manufacture d'utopies
- Compagnie Philippe Genty
- Compagnie Pipa Sol
- Tas de Sable - Ches Panses Vertes
- Théâtre aux Mains Nues
- Théâtre du Mouvement
- Théâtre pour deux mains
- Théâtre sans toit
- Compagnie L'Usinotopie
- Vélo Théâtre